MAI 2025 /// INFORMATION DU Service de défense incendie et secours

SOSACTU

N°64

02 /// ÉDITO Bon vent!

02 /// EN BREF Transition vers le réseau numérique DMR

03 /// ACTUALITÉ Se préparer à affronter les feux de forêt

04 /// POINT FORT Merci Laurent!

06 /// ÉVÉNEMENT Lausanne, capitale suisse de la gymnastique

07 /// EN BREF Collaboration Vaud - Fribourg: au tour des centrales d'alarme

08 /// EN BREF
Des tenues de protection feu
dédiées à la formation

UNE RETRAITE ANTICIPÉE ET BIEN MÉRITÉE MERCI LAURENT!





Bon vent!

In départ à la retraite offre naturellement l'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur. Je garderai de ces 25 dernières années le souvenir des multiples rencontres que mon activité professionnelle m'a offert. Elles ont été riches et variées, à l'instar de la diversité présente dans notre canton, tour à tour stimulantes ou inspirantes mais toujours empreintes de respect mutuel malgré des positions parfois divergentes.

C'est bien grâce à la magie de l'intelligence collective que nous avons pu faire évoluer notre système de défense incendie et de secours, mettre en place de nouveaux concepts d'intervention assortis de nouveaux moyens, déployer de nouveaux systèmes techniques exigeant de nouvelles compétences de toutes parts. Chacun d'entre nous est donc à même de dresser son propre bilan.

Le futur est en marche, de nombreux projets passionnants sont en cours de déploiement — ce numéro de *SDIS ACTU* y fait, comme à l'accoutumée, largement écho — et des équipes motivées et compétentes sont en place, que ce soit à l'ECA, chez nos principaux partenaires ou dans les corps de sapeurs-pompiers du canton.

Bon vent à toutes et tous pour la poursuite de votre engagement au profit de la sécurité publique de notre canton. Cette cause en vaut vraiment la peine!

LAURENT FANKHAUSER
Directeur DDIS

IMPRESSUM

Éditeur: ECA - Laurent Fankhauser, directeur DDIS
Adresse: ECA, Av. du Grey 111, case postale, 1001 Lausanne sdis-actualites@eca-yaud ch

Rédaction: Michael Werder;

Claudia Dormeier Freire, chargée de communication.

Conception graphique et mise en page: Raul Minello, Pixel Factory Crédits photos: p. 1: ECA; p. 3-5: ECA; p. 6: FFG/J. Viey; p. 7-8: ECA.

EN BREF

Transition vers le réseau numérique DMR

a division défense incendie et secours de l'ECA pilote la modernisation des communications d'urgence en introduisant le réseau DMR (Digital Mobile Radio). Ce passage au numérique représente une véritable plus-value pour les sapeurs-pompiers, garantissant des transmissions plus fiables, une coordination améliorée et une réactivité accrue sur le terrain.

C'est durant les deux premiers trimestres de 2025 que des tests techniques des infrastructures seront réalisés, parallèlement à l'élaboration de la doctrine opérationnelle sur l'utilisation et l'engagement des moyens de radiocommunication, ceci en étroite collaboration avec la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP) et de quatre SDIS pilotes. Le troisième trimestre de cette année sera consacré à la formation de référents transmission au sein des SDIS (RTS).Enfin, au quatrième trimestre 2025, les sapeurs-pompiers seront formés, via un module théorique à distance (FOAD), complété par des sessions pratiques au sein des SDIS, étapes qui seront suivies d'une mise en production du réseau.

Comme l'explique Christophe Huet, responsable du centre de traitement des alarmes: «Cette transition stratégique pilotée par l'ECA constitue un véritable atout pour les sapeurs-pompiers qui bénéficieront ainsi d'un outil performant, renforçant leur efficacité opérationnelle et leur sécurité lors des interventions.»





Se préparer à affronter les feux de forêt

MICHAEL WERDER Avec le changement climatique, la problématique des feux de forêt devient une réalité sous nos latitudes. Dans ce domaine, l'ECA Vaud a une longueur d'avance car la gestion de tels événements a été largement anticipée.

n 2024, un important travail politique a été effectué par les instances responsables qui ont pu faire adopter par le Grand Conseil les bases légales relatives à la défense incendie feux de forêt. «Nous sommes le premier canton à avoir inscrit cette thématique dans la loi», explique le maj Ruben Romero, responsable cantonal des opérations particulières.

Des formations ciblées

Parallèlement, le groupe de travail est également en train de finaliser la doctrine d'engagement feux de forêt. La formation est également particulièrement détaillée. «Nous avons actuellement neuf cursus de formation différents. Nous proposons la formation de base FdF1, qui consiste en une sensibilisation à distance (FOAD) des membres de l'ensemble des SDIS du canton. Le niveau FdF2 (intervenants d'un centre spécialisé et chefs d'engins) est destiné aux treize SDIS spécialisés dans les feux de forêt et dotés de moyens spécifiques. Le FdF3 vise à former des chefs de groupe pouvant conduire des Groupes d'Intervention FdF. Enfin, nous avons le FdF4 dans lequel les chefs d'intervention généraux sont formés», explique le maj Romero.

Collaboration internationale et intercantonale

A chaque niveau de formation correspond une matière spécifique, mais ce n'est qu'au niveau FdF3 que la tactique est abordée. Le canton de Vaud, initiateur des concepts feux de forêt en Suisse romande, a été rejoint par quasiment tous les cantons romands et par les pompiers de CIMO à

Monthey. Parmi les formations prévues, mentionnons les cours DIH (détachement d'intervention héliporté) qui seront dispensés à trois des treize SDIS spécialisés et à l'issue desquels les participants seront en mesure de gérer l'engagement de moyens héliportés. Une formation spécialisée d'officier aéro est également en préparation.

Relevons encore l'excellente collaboration instaurée avec l'entente Valabre (ECASC) française, spécialisée notamment dans les formations FdF. Un détachement romand composé d'officiers de cinq cantons romands a déjà fait le déplacement de Valabre pour y suivre la formation FdF3. De plus, les pompiers suisses ont également été accompagnés dans les formations FdF1 et 2 par plusieurs SDIS français.

L'objectif: être prêts à maîtriser les feux de forêt

Comme on le voit, la maîtrise des feux de forêt requiert aussi bien



des compétences techniques que du matériel approprié. Le canton de Vaud et ses partenaires romands sont déjà bien avancés dans ce contexte relativement nouveau pour la Suisse, mais il reste du travail à faire pour pouvoir finalement disposer de tous les éléments requis pour gérer ce type d'événements.

MOYENS D'INTERVENTION

- Quatre CCF (camions-citernes feux de forêt) sont en phase d'acquisition pour le canton de Vaud.
 A terme, neuf de ces engins seront disponibles en Suisse romande.
 Des cours de conduite tout-terrain seront également organisés.
- Il est également prévu d'installer des modules d'extinction sur des pick-up (TP500) et de concevoir des conteneurs destinés à l'extinction et au forestage, des
- berces de rétablissement et de maintenance aussi bien pour le personnel (douches) que pour les moyens engagés, ainsi qu'une berce cantonale des moyens à héliporter.
- Différents bassins fixes à implanter dans des endroits stratégiques sont à l'étude et il est prévu d'acquérir des tétraèdres de 600 litres pour garantir l'alimentation en eau.

POINT FORT

Merci Laurent!

MICHAEL WERDER Après de nombreuses années de bons et loyaux services, émaillées de projets conséquents, Laurent Fankhauser, directeur de la division défense incendie et secours, s'apprête à quitter l'ECA pour une retraite anticipée bien méritée, mais qui sera malgré tout active, à l'image du personnage.

é en 1962, Laurent Fankhauser termine en 1982 une formation de mécanicien de précision, formation complétée par un diplôme d'ingénieur décerné en 1985 par l'école d'ingénieurs d'Yverdon-les-Bains. Il est ensuite engagé en tant qu'ingénieur en télécommunications par Siemens, entreprise pour laquelle il travaillera notamment à Berne.

Une rencontre fructueuse

camion matériel consti-

Sa carrière de sapeur-pompier commence à Pully où, de simple sapeur, il gravit les échelons menant au grade d'officier. Il reprend le commandement du corps en 2000. Autres temps, autres pratiques: «À cette époque, la conception et l'acquisition d'un camion ma-

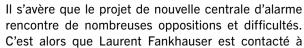
tériel constituaient le projet du siècle pour un corps comme celui de Pully!», se souvient l'an-

cien pompier volontaire. À l'époque, la concep-C'est alors qu'il commence à tion et l'acquisition d'un

côtoyer André Marti, avec qui il suit plusieurs cours de formatuaient le projet du siècle. tion. Le courant passe entre les deux hommes qui partagent une

vision commune de ce que devraient être les pompiers vaudois, comment devrait s'articuler leur organisation et en étant convaincus que la situation devrait impérativement évoluer. Ils collaboreront durant de nombreuses années, formant un binôme des plus efficaces.

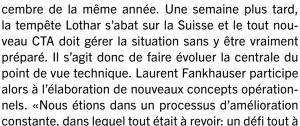
Au vu des nombreux défis à relever, aussi bien au niveau technique que dans celui, spécifique, du maintien du volontariat, Laurent Fankhauser est de plus en plus impliqué dans le domaine. C'est notamment à ce moment que le Centre de traitement des alarmes doit s'installer dans de nouveaux locaux à Pully. Intéressé, Laurent Fankhauser, professionnellement orienté vers la technique et les télécommunications, adresse alors une offre d'emploi spontanée à l'ECA. Les conditions proposées ne lui convenant pas, il finit par renoncer à cette postulation.



nouveau par l'ECA pour renforcer l'équipe en place. Il est finalement engagé et il débute son activité à l'ECA comme responsable du CTA le 1er décembre 1999.

A cette date, le CTA n'est pas encore complètement en service, mais sera totalement opérationnel le 21 dé-

constante, dans lequel tout était à revoir: un défi tout à fait passionnant», se rappelle Laurent Fankhauser.



Inspecteur cantonal durant six ans

C'est en juin 2004 que l'inspecteur cantonal Daniel Piguet part à la retraite et que Laurent Fankhauser lui succède. Il occupera cette fonction jusqu'en février



processus d'amélioration

tout était à revoir: un défi

tout à fait passionnant!

constante, dans lequel



2010, avant de prendre la tête de la division défense incendie et secours.

Comme l'explique le futur retraité: «Ce fut une période particulièrement intense durant laquelle nous avons modélisé le futur concept d'organisation «SDIS Evolution». Nous formions une équipe aux compétences multiples dans la mesure où il fallait impérativement faire avancer tous les projets simultanément et prendre notre bâton de pèlerin pour convaincre les autorités communales et les corps de sapeurs-pompiers de la pertinence de notre vision. Nous étions concentrés sur les objectifs prioritaires de tous ces projets, qui consistaient à garantir une sécurité équitable sur tout le territoire du canton de Vaud, maintenir le volontariat et pérenniser le financement de l'ensemble du dispositif. J'ai à nouveau vécu là une période passionnante, mais pas de tout repos», sourit le futur retraité.

C'est en 2010 que la nouvelle Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours LSDIS a été acceptée par le Grand Conseil. Ce texte ancrait l'organisation, le fonctionnement et le financement de la défense contre l'incendie et des secours qui s'étaient progressivement mis en place depuis le début des années 2000.

Un rêve prémonitoire

Quand on demande à Laurent Fankhauser de se souvenir d'un fait marquant dans sa carrière professionnelle, il n'hésite pas un instant: «Il m'arrivait parfois de rêver, quand j'étais responsable du CTA, d'arriver un matin et de me trouver devant une centrale déserte et plongée dans l'obscurité. Ce rêve est malheureusement devenu presque une réalité, lorsqu'en 2012, nous



J'ai vécu une période passionnante, mais pas de tout repos. avons subi une panne totale de l'alimentation électrique de la centrale d'alarme, qui est le pire scénario qui puisse se produire. Heureusement, cette panne n'a finalement pas porté à conséquences, à part le grand stress vécu par toutes les personnes impliquées. Dans ce cas égale-

ment, nous avons immédiatement pris les dispositions pour améliorer la situation et éviter qu'un tel problème ne survienne à nouveau.»

Les défis se succèdent

En 2016, Laurent Fankhauser a à nouveau vécu une période particulièrement chargée. En effet, il lui a fallu assurer durant dix-neuf mois la suppléance du directeur général de l'ECA, tout en assumant également sa fonction de directeur de la division défense incendie et secours. C'est à la même époque que le projet ECAvenir était lancé, projet d'envergure qui

prévoyait la construction d'un nouveau siège de l'ECA dans lequel devaient notamment être regroupées les centrales d'engagement des différents partenaires «feux bleus». Autres défis relevés avec succès par Laurent Fankhauser.

Pas peur du travail

«Je n'ai jamais eu peur d'aller au travail et j'ai toujours eu du plaisir dans mon activité professionnelle», déclare Laurent Fankhauser. Toutefois, le fait de prendre une retraite anticipée répond à un souhait, celui de profiter de la vie. Et dans sa future vie de retraité — pour changer — ce ne sont pas les projets qui manquent: «Je vais profiter de notre nouveau rôle de grands-parents, mais

aussi de notre chalet en Valais. Sans compter que je veux me mettre à cuisiner, faire du sport plus régulièrement et également apprendre l'italien.» Laurent Fankhauser, une personne dynamique? Personne n'en doutait...



Je vais profiter de notre nouveau rôle de grands-parents, de notre chalet et me mettre à cuisiner, faire du sport et apprendre l'italien.

Dans tous les cas, avec ses compétences sociales et techniques, son énergie et sa capacité d'analyse, Laurent Fankhauser a très

largement contribué à faire de la défense incendie et secours cantonale ce qu'elle est à présent: une organisation efficace et efficiente au service de la population vaudoise. Merci Laurent!

SUCCESSEUR NOMMÉ

e conseil d'administration de l'ECA a nommé Frédéric Pilloud au poste de directeur de la division défense incendie et secours. Il entrera en fonction le 1^{er} mai 2025. M. Pilloud occupe actuellement le poste de directeur et secrétaire du Comité de direction de l'Association des communes Sécurité Riviera qui regroupe tous les services de secours. Il a opéré dans différentes



fonctions de commandement au sein de divers corps de police. Sa vision stratégique, son sens politique et son expérience dans les domaines liés à la sécurité comme dans des projets d'envergure seront très utiles à l'ECA. Ceci sans oublier ses qualités humaines et son expérience de direction qui constitueront des atouts indéniables pour mener à bien les projets qui l'attendent.

Lausanne, capitale suisse de la gymnastique

MICHAEL WERDER Du 12 au 22 juin 2025, Lausanne accueillera la Fête fédérale de gymnastique, la plus importante manifestation sportive de Suisse. À cette occasion, 61000 gymnastes participeront à 140 concours. Si la fête s'annonce belle, elle constitue un défi sécuritaire à nul autre pareil.

omme l'explique le colonel Florian Cuche, inspecteur cantonal défense incendie et secours: «Il s'agit d'une fête drainant un important afflux de personnes. Nous travaillons à minimiser les risques en collaboration avec l'organisateur et l'état-major de conduite de la Ville de Lausanne (DIAM).» Plusieurs partenaires sont impliqués dans cette organisation complexe, dont notamment les divisions défense incendie et secours et prévention de l'ECA, ainsi que le SDIS Lausanne-Epalinges.

Une organisation parfaitement structurée

Un organigramme de conduite et de planification a été établi. La structure de l'état-major de conduite sapeurs-pompiers implique l'ECA, ainsi que la Ville de Lausanne. «Il s'agit non seulement de faire respecter les exigences de protection incendie – responsabilité qui incombe à l'organisateur – et d'évaluer la mise en place de dispositifs adaptés aux risques, mais également de garantir les interventions ordinaires des pompiers et, si nécessaire, de faciliter la montée en puissance des secours», précise le colonel Cuche.

Etroites collaborations

Outre l'état-major de conduite EMC-SDIS restreint permanent, une structure «Prévention» est également prévue pour gérer le respect des prescriptions incendie. Il s'agit de suivre l'évolution de la planification



PROMOTION DU VOLONTARIAT

I faut encore préciser que, vu l'importance de l'événement pour le rayonnement du canton de Vaud et la mobilisation importante de volontaires qui affichent un véritable esprit de solidarité, l'ECA a décidé de participer activement à la fête, notamment en animant un stand (qui portera le message de soutien du volontariat, des pompiers présents pour parler de leur activité et, entre autres, un parcours type «street workout» et de la réalité virtuelle) et participera également au grand cortège du samedi avec un TP 2000.

de l'organisateur, de lui fixer des principes à respecter, d'en tirer les conséquences pour le domaine sapeurs-pompiers. Il va de soi que l'ECA et la Ville étant partenaire de la fête, l'organisateur est accompagné dans les diverses démarches.

Ainsi, il lui appartient de respecter certaines normes précises, par exemple pour ce qui concerne les hébergements, ainsi que les constructions temporaires accueillant du public. Les campings constituent également un domaine dans lequel la sécurité doit être assurée: «Les campings de la région afficheront un taux d'occupation très élevé. Or, qui dit camping dit présence de risques particuliers au niveau incendie et éléments naturels», explique Florian Cuche.

De manière générale, l'idée est de bénéficier d'une structure opérationnelle flexible et susceptible d'évoluer en fonction de l'avancée des travaux et de l'évolution des risques identifiés, en étroite collaboration avec l'organisateur.

Les domaines de base chargés de nombreuses missions

Les cinq domaines de base, tous orientés vers l'identification des risques potentiels et leur limitation, doivent affronter de nombreux défis, allant de l'organisation des potentielles présences préventives sur site à la pla-

ÉVÉNEMENT

nification des renforts de la part des pompiers volontaires, la circulation des informations, l'établissement de certains plans d'intervention, l'organisation de la logistique ou encore l'appui technique aux communes concernées. En plus des tâches spécifiquement sécuritaires, il s'agit aussi d'assurer la cohérence de l'ensemble des dispositifs prévus.

Etre prêts à faire face aux problèmes induits par la foule

Au-delà des aspects «matériels» de la sécurité, il s'agit également de prévoir un plan d'aménagement de la place de fête, notamment en termes de flux des personnes, plan permettant aux forces d'intervention d'y intervenir. Les milliers de personnes présentes à Lausanne vont en effet circuler sur et entre les différents sites. Il faut donc anticiper et répondre à plusieurs questions relatives, entre autres, aux horaires d'arrivée, aux sens de circulation de la foule, au positionnement des structures (stands, tentes, etc.) sans compter — et ce n'est pas le moindre des problèmes — la proximité avec le lac.

Le SPSL et le SDIS Lausanne-Epalinges aux premières loges

«La mise en place de notre structure sécuritaire se fait bien évidemment en étroite collaboration avec le Service de protection et sauvetage de Lausanne. Nous devons toutefois faire en sorte de ne pas trop l'impacter car il doit pouvoir continuer à assurer ses missions cantonales, raison pour laquelle nous sollicitons également, en collaboration avec la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, le soutien des SDIS du canton», souligne le colonel Cuche.

Tout est prévu, sauf la météo

Entre cérémonie d'ouverture, spectacle à la Vaudoise Arena, cortèges et cérémonie de clôture, les pompiers seront mis à rude épreuve. Ne reste plus qu'à espérer que la météo contribuera également à la sécurité générale et qu'aucun phénomène particulier ne vienne jouer les trouble-fête. Pour le reste, tout est prévu... même la présence du groupe gymnique de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris.

EN BREF

Collaboration Vaud - Fribourg : au tour des centrales d'alarme

La collaboration entre les deux cantons poursuit son développement. En bordure des frontières cantonales, comme dans la Broye, le canton de Fribourg dispose de trois zones enclavées dans celui de Vaud. Treize communes se trouvent ainsi sur territoire vaudois alors que onze communes vaudoises sont implantées en terres fribourgeoises. «Une telle complexité se répercute sur le fonctionnement des centrales d'alarme cantonales qui doivent adapter leur mode de fonctionnement», explique Cyril Guinchard, inspecteur cantonal adjoint.

De ce fait, le CTA vaudois ainsi que son homologue fribourgeois doivent modifier les trains à alarmer en cas d'intervention, modifications retardées du côté fribourgeois pour des raisons

techniques. Le dispositif final sera toutefois pleinement opérationnel au 1er mai. Ce retard imprévu présente toutefois un avantage: les opérateurs vaudois et fribourgeois en profitent pour nouer un véritable dialogue tactique et technique et pour s'entraîner à la collaboration. Pour sa part, la centrale vaudoise a déjà modifié les données nécessaires sur l'environnement de test et, à l'avenir, ce sont ses opérateurs qui indiqueront quels moyens doivent être mobilisés.

«Nous avons l'avantage de disposer d'une centrale d'alarme desservie par des opérateurs pompiers qui sont en mesure d'analyser les demandes d'intervention et d'en extrapoler les moyens nécessaires», précise Cyril Guinchard. D'ailleurs, un plan de déploiement complet est déjà programmé.

Les SDIS vaudois concernés ont tous été informés des différentes modalités d'alarmes mises en place. Au-delà des alarmes, sur le terrain, plusieurs SDIS vaudois ont déjà participé à des formations d'officiers communes avec leurs collègues fribourgeois. «Les intervenants apprennent ainsi à se connaître. Ils découvrent également leurs spécificités réciproques et développent la connaissance respective de leurs secteurs d'intervention», se réjouit Cyril Guinchard.



N°64



EN BREF

Des tenues de protection feu dédiées à la formation

omme d'autres composants de l'équipement personnel des sapeurs-pompiers, les tenues de protection feu sont souvent mises à rude épreuve, notamment lors des interventions. Elles pourraient toutefois être préservées lorsqu'il s'agit de formations. Une procédure allant en ce sens est déjà mise en œuvre à La Rama. Elle sera désormais étendue à certains autres sites de formation reconnus par l'ECA.

Certaines des formations dispensées à La Rama — dont notamment celles réalisées en présence de feu (caissons, palettes) — sollicitent fortement les équipements de protection individuelle, occasionnant souvent une usure prématurée. Fort de ce constat, l'ECA a mené une réflexion approfondie et est arrivé à la conclusion que, pour éviter de telles dégradations du matériel, il serait approprié de mettre des tenues dédiées à la disposition des membres des SDIS qui suivent des formations.

«En 2020, nous avons décidé de fournir des tenues en prêt aux SDIS qui viennent au centre de formation de La Rama pour éviter qu'ils ne doivent endosser leurs propres tenues. En l'occurrence, ce sont d'anciennes tenues noires qui sont mises à disposition et qui restent à La Rama», explique Joël Jaffrain, responsable du service support à la DDIS.

Concept désormais élargi... sous conditions

Inspiré par un retour d'expérience positif et confronté au fait que certains SDIS vont également se former sur d'autres sites, l'ECA a décidé de mettre à disposition des lots de tenues de formation également pour ces formations «externes».

Il est à noter que si les formations suivies à La Rama donnent droit d'office à l'attribution de tenues de formation, toute instruction suivie ailleurs doit faire l'objet d'une requête qui sera validée si le concept et le lieu de formation prévus sont en accord avec les principes de l'ECA.

Service compris

Le concept est simple: les SDIS planifient leurs formations et réservent les tenues qui leur sont ensuite livrées par le fournis-

seur qui dispose d'un stock spécifique. Une palette hermétique est également fournie dans laquelle les tenues utilisées peuvent être renvoyées dans le respect des normes d'hygiène.

Ce fournisseur, qui gère déjà la remise en état des tenues ECA conventionnelles, s'occupera également de nettoyer les tenues de formation à leur retour avant de les remettre à disposition. Un flux informatique de gestion de cette prestation est en train d'être mis en place et la fonctionnalité de demandes de tenues de formation sera implantée dans ECAWIN dans le courant du premier semestre 2025.

Enfin, il faut savoir que l'intégralité de cette nouvelle procédure de prêt de tenues, transports et nettoyage compris, est prise en charge financièrement par l'ECA.



